

(Suite des notes du tableau Séances : la situation en Libye)

^d L'Égypte était représentée par son ministre des affaires étrangères ; la Libye par son ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale ; l'Algérie par son ministre délégué aux affaires maghrébines et africaines.

^e Chine, Espagne, États-Unis, Fédération de Russie, France, Jordanie, Nigéria, Royaume-Uni et Venezuela (République bolivarienne du).

15. La situation au Mali

Au cours de la période considérée, le Conseil de sécurité a tenu 16 séances, dont deux séances privées avec les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police, adopté deux résolutions et publié trois déclarations de son président concernant la situation au Mali. Il s'est également réuni à deux reprises, une fois en 2014 et une fois en 2015, avec les pays qui fournissent des contingents à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), en application de la résolution 1353 (2001).

En 2014, il a supervisé le déploiement de troupes de la MINUSMA, créée en 2013, et a été régulièrement tenu au fait de l'ensemble du processus politique et de la détérioration des conditions de sécurité dans le nord du pays. Il s'est rendu au Mali du 1^{er} au 3 février 2014 et s'est entretenu avec des représentants du Gouvernement, des autorités locales et de la société civile⁵¹. Par sa résolution 2164 (2014), il a prorogé le mandat de la MINUSMA jusqu'au 30 juin 2015 et l'a

axé sur des tâches telles que la sécurité, la stabilisation et la protection des civils, l'appui au dialogue politique et à la réconciliation, ainsi que l'appui au rétablissement de l'autorité de l'État, à la reconstruction du secteur de la sécurité et à la promotion et la protection des droits de l'homme dans le pays.

En 2015, l'accent a été mis sur le processus de paix, qui a débouché sur la signature par toutes les parties de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, le 20 juin 2015. Par sa résolution 2227 (2015), le Conseil a prorogé le mandat de la MINUSMA jusqu'au 30 juin 2016 et décidé que la Mission s'acquitterait des tâches suivantes : appui à l'application des arrangements relatifs au cessez-le-feu et surveillance et supervision de cette application, appui à l'application de l'Accord pour la paix et la réconciliation, bons offices, protection des civils et promotion et défense des droits de l'homme⁵².

⁵¹ Pour plus d'informations sur la mission du Conseil au Mali, voir la section 34 (Mission du Conseil de sécurité) de la première partie.

⁵² Pour plus d'informations sur le mandat de la MINUSMA, voir la section I (Opérations de maintien de la paix) de la dixième partie.

Séances : la situation au Mali

<i>Séance et date</i>	<i>Question subsidiaire</i>	<i>Autres documents</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 37</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 39 et autres invitations</i>	<i>Intervenants</i>	<i>Décision et vote (pour-contre-abstentions)</i>
S/PV.7095 16 janvier 2014	Rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali (S/2014/1)		Côte d'Ivoire, Mali	Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA)	Tous les invités	
S/PV.7099 23 janvier 2014						S/PRST/2014/2
S/PV.7158 23 avril 2014	Rapport du Secrétaire général sur la situation au		Mali	Représentant spécial du Secrétaire général	Mali ^a , Représentant spécial	

Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité, 2014-2015

<i>Séance et date</i>	<i>Question subsidiaire</i>	<i>Autres documents</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 37</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 39 et autres invitations</i>	<i>Intervenants</i>	<i>Décision et vote (pour-contre-abstentions)</i>
	Mali (S/2014/229)					
S/PV.7179 20 mai 2014			Mali	Représentant spécial du Secrétaire général	Mali ^a , Représentant spécial ^b	
S/PV.7201 (privée) 17 juin 2014						
S/PV.7202 18 juin 2014	Rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali (S/2014/403)		Mali	Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix	Mali ^a , Secrétaire général adjoint	
S/PV.7210 25 juin 2014	Rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali (S/2014/403)	Projet de résolution présenté par l'Australie, les États-Unis, la France, la Jordanie, la Lituanie, le Luxembourg et le Royaume-Uni (S/2014/436)	Mali		Mali	Résolution 2164 (2014) 15-0-0 (adoptée en vertu du Chapitre VII)
S/PV.7227 28 juillet 2014						S/PRST/2014/15
S/PV.7274 8 octobre 2014	Rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali (S/2014/692)		Mali	Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix	Mali ^a , Secrétaire général adjoint ^c	
S/PV.7355 6 janvier 2015	Rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali (S/2014/943)		Mali	Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix	Mali ^a , Secrétaire général adjoint	
	Lettre datée du 23 décembre 2014, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2014/944)					
S/PV.7378 6 février 2015						S/PRST/2015/5
S/PV.7425 9 avril 2015	Lettre datée du 2 janvier 2015,		Mali	Secrétaire général adjoint aux	Mali ^a , Secrétaire général adjoint	

**Première partie. Examen des questions relevant de la responsabilité
du Conseil de sécurité dans le domaine du maintien de la paix
et de la sécurité internationales**

<i>Séance et date</i>	<i>Question subsidiaire</i>	<i>Autres documents</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 37</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 39 et autres invitations</i>	<i>Intervenants</i>	<i>Décision et vote (pour-contre-abstentions)</i>
	adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2015/3) Lettre datée du 16 mars 2015, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2015/187) Rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali (S/2015/219)			opérations de maintien de la paix		
S/PV.7465 (privée) 17 juin 2015						
S/PV.7468 23 juin 2015	Rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali (S/2015/426) Lettre datée du 16 juin 2015, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2015/444)		Mali	Représentant spécial du Secrétaire général	Mali ^a , Représentant spécial	
S/PV.7474 29 juin 2015	Rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali (S/2015/426) Lettre datée du 16 juin 2015, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2015/444)	Projet de résolution présenté par 11 États Membres ^d (S/2015/481)	Mali		Mali	Résolution 2227 (2015) 15-0-0 (adoptée en vertu du Chapitre VII)

<i>Séance et date</i>	<i>Question subsidiaire</i>	<i>Autres documents</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 37</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 39 et autres invitations</i>	<i>Intervenants</i>	<i>Décision et vote (pour-contre-abstentions)</i>
S/PV.7528 6 octobre 2015	Rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali (S/2015/732)		Mali	Représentant spécial du Secrétaire général	Mali, Représentant spécial	

^a Le Mali était représenté par son ministre des affaires étrangères, de l'intégration africaine et de la coopération internationale.

^b Le représentant du Mali et le Représentant spécial du Secrétaire général ont participé à la séance par visioconférence depuis Bamako.

^c Le représentant du Mali et le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix ont participé à la séance par visioconférence depuis Bamako.

^d Angola, Espagne, États-Unis, France, Jordanie, Lituanie, Malaisie, Nigéria, Royaume-Uni, Tchad et Venezuela (République bolivarienne du).

Amériques

16. La question concernant Haïti

Durant la période considérée, le Conseil de sécurité a tenu 10 séances sur la question concernant Haïti, dont quatre séances privées avec les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), et adopté deux résolutions en vertu du Chapitre VII de la Charte.

Le Conseil a entendu des exposés semestriels présentés par les hauts responsables de l'Organisation au sujet de la situation sur place, notamment la situation politique, les conditions de sécurité, les activités de la MINUSTAH et les questions relatives à l'action humanitaire, au relèvement et au développement. Il a prorogé à deux reprises le mandat de la Mission, pour une période d'un an à chaque fois⁵³.

Une mission du Conseil de sécurité s'est rendue en Haïti du 23 au 25 janvier 2015⁵⁴.

Dans sa résolution 2243 (2015), le Conseil a affirmé son intention d'étudier, sur la base de l'examen qu'il effectuerait de la capacité globale d'Haïti d'assurer la sécurité et la stabilité et des conditions de sécurité sur le terrain, la possibilité d'un retrait de la MINUSTAH et d'une transition vers la mise en place d'une autre présence des Nations Unies.

section I (Opérations de maintien de la paix) de la dixième partie.

⁵⁴ Pour plus d'informations sur la mission du Conseil en Haïti, voir la section 34 (Mission du Conseil de sécurité) de la première partie.

⁵³ Résolutions 2180 (2014) et 2243 (2015). Pour plus d'informations sur le mandat de la MINUSTAH, voir la

Séances : la question concernant Haïti

<i>Séance et date</i>	<i>Question subsidiaire</i>	<i>Autres documents</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 37</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 39 et autres invitations</i>	<i>Intervenants</i>	<i>Décision et vote (pour-contre-abstentions)</i>
S/PV.7135 (privée) 14 mars 2014				Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH)		